

Ambassade

de la République du Bénin

près la Confédération Suisse

Mission Permanente du Bénin

auprès de l’Office des Nations Unies

et des Autres Organisations Internationales à Genève

**33ème Session du Groupe de Travail de L’Examen Périodique Universel (EPU)**

**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA COTE D’IVOIRE**

**(Genève, le 7 mai 2019)**

**------@------**

**Orateur : Chite Flavien AHOVE**

 **Conseiller**

**DECLARATION DU BENIN**

**------@------**

 **Monsieur le Président,**

La Délégation du Bénin souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la Côte d’Ivoire, et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Elle note avec satisfaction que, depuis le dernier EPU, le pays a ratifié plusieurs instruments internationaux relatifs à la protection des droits de l’homme.

Il s’agit notamment de :

* la Convention 61/106 des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ;
* la Convention n°187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail en 2015.

Elle se félicite également de l’adoption par le pays lors de la période sous examen de plusieurs mesures législatives et institutionnelles, et du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

En saluant ces efforts, elle voudrait recommander à la Côte d’Ivoire, la poursuite de ses actions et initiatives en vue de ratifier le 3ème Protocole relatif aux droits de l’enfant.

Enfin, la délégation du Bénin souhaite plein succès à la Côte d’Ivoire, à l’occasion de cet examen.

Je vous remercie.